

DEMANDE de REMBOURSEMENT

des FRAIS engagés pour le
COMITÉ DÉPARTEMENTAL de TIR du HAUT-RHIN

Demandeur

Nom

Adresse

Les frais engagés sont directement liés aux convocations, missions ordonnées par le Président du CDTir68

<u>MISSION</u> :		Lieu	Date Horaires	Nb.	Montant	Total
Objet						

<u>DEPLACEMENTS</u> :		Lieu	Date	Nb. de Km parcours	Taux de rembours	Total
Objet						
</						

- Le covoiturage étant **fortement** encouragé.

- Les frais kilométriques du lieu de regroupement au lieu de convocation seront réglés au conducteur.

> 10 Km

- Les frais kilométriques individuels seront pris en compte du domicile au lieu de rendez-vous, aller-retour :

- Seul le kilométrage réel le plus rapide (version Michelin ou Google Maps) et le plus direct, aller / retour, du lieu de résidence principal dans le Haut-Rhin au lieu de convocation, fera l'objet d'un remboursement à :

0.42 €/Km

- J'atteste sur l'honneur ne transporter ou être transporté par aucune personne bénéficiant du même objet de remboursement.

AUTRES FRAIS : (à détailler et justifier)		Date	Dépense	Total

- Le remboursement des ces frais est subordonné aux justificatifs et/ou convocation(s).

DOMICILIATION BANCAIRE du REMBOURSEMENT : (Joindre un RIB lors d'un 1er rbst)				TOTAL	- €
Etablissement	Guichet	Numéro Compte	Clé RIB	Avance	- €
RIB:				A percv.	
IBAN: FR76					
Code BIC:					

- Le remboursement des frais est subordonné aux justificatifs et/ou convocations.

- Je certifie sincères les informations mentionnées ci-dessus et atteste sur l'honneur de ne bénéficier d'aucun autre remboursement pour les frais engagés ci-dessus.

Date	BON a PAYER Pour le président de la LRTA Le responsable : Nom Date BON a PAYER	Le Trésorier de la LRTA	
Signature demandeur :		Date	